

M A I R I E
DE
JUZET-DE-LUCHON

3 1 1 1 0



Tél.- fax : 05 61 79 35 42

mairie.juzet@wanadoo.fr

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 avril 2022

Présents : Mmes BERGAMASCO Gilles - DETIENNE Aïcha - COTTERAU Elodie - Ms HERVAS Stephane - LAGLEIZE Patrick - THOMAS Christophe - PETIT Philippe - LAFONTAN Alain -

Absents excusés : Mme VIDALE Sabine - Ms PENE Renaud - VASSORT Jean Paul -

Début de séance : 21h00

Elodie Cottereau a été désignée secrétaire de séance.

1 Vote du compte administratif 2021

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Report 2020	47 111.68 €	14 484.29 €		14 484.29 €	47 111.68 €
244 519.32 €	250 478.66 €	46 072.13 €	55 002.52 €	290 591.45 €	305 481.18 €
244 519.32 €	297 590.34 €	60 556.42 €	55 002.52 €	305 075.74 €	352 592.86 €
	53 071.02 €	5 553.90 €			47 517.12 €
Besoin de financement		5 553.90 €			
Exécédent de financement					
Reste à réaliser		6 106.20 €	3 430.00 €		
Besoin de financement des RAR		2 676.20 €			
Exécédent de financement des RAR					
Besoin total de financement		8 230.10 €			
Excédent total de financement					
		8 230.10 €		<i>au cpte 1068 affectation résultat capitalisé</i>	
		44 840.92 €		<i>au cpte 002 excédent de fonctionnement reporté</i>	

Compte administratif voté à l'unanimité

2 Vote des taux de fiscalité

Cette année sans changement, c'est-à-dire 27.42 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 71.25 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
Une hausse est prévue l'an prochain.

3 Vote du budget communal 2022

Section de fonctionnement

Dépenses	289 050.92 €
Recettes	289 050.92 €

Section d'investissement

Dépenses	79 039.10 €
Recettes	79 039.10 €

Plus rien à l'ordre du jour,
La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Alain LAFONTAN

